



**CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE OCCITANIE**

**ÉLECTIONS DES CONSEILLERS PAR LE COLLÈGE DÉPARTEMENTAL DES PROPRIÉTAIRES  
FORESTIERS :**

**TARN-ET-GARONNE**

SCRUTIN du 7 février 2023

**PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE DÉPOUILLEMENT DES VOTES**

L'an deux mille vingt-trois, le **08 février à 19 heures 00** conformément à l'article R.321-57 du code forestier, se sont réunis à la préfecture de la région Occitanie.

- M Michel CROSTE, représentant le préfet de Région,
- M Yannick BOURNAUD, président du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie,
- M Olivier PICARD, directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie,
- Mme Anne-Marie THIBAUD, propriétaire forestier, scrutateur
- M François DANÉY DE MARCILLAC, propriétaire forestier, scrutateur

Après dépouillement et recensement des votes du collège départemental du **Tarn-et-Garonne** pour l'élection d'un ou plusieurs conseillers du centre régional de la propriété forestière Occitanie, les résultats suivants sont validés **à 11 H 20**:

Nombre d'électeurs inscrits sur la liste départementale	3 471
Nombre d'enveloppes reçues	595
Nombre d'enveloppes invalides	42
Nombre de votants	553
Nombre de bulletins nuls	1
Nombre de bulletins blancs	16
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>536</b>

Les suffrages obtenus par les candidats sont les suivants :

CATEGORIE PSG		
Candidat titulaire	Candidat suppléant	Suffrages obtenus
Yannick BOURNAUD	José ROQUES	5 36

En conséquence, ont été proclamés élus en qualité de conseillers du Centre régional de la propriété forestière d'Occitanie






- pour la catégorie PSG :

**Yannick BOURNAUD, titulaire / José ROQUES, suppléant**

Après cette proclamation, un exemplaire du présent procès-verbal du recensement général des votes sera adressé sous huitaine à :

Monsieur le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises  
Service Développement des filières et de l'emploi  
Sous-direction Filières forêt-bois, cheval et bioéconomie  
Bureau Réglementation et opérateurs forestiers  
3, rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP.

Fait en double exemplaires originaux et clos à Toulouse, le **08 février 2022**

 Michel CROSTE Secrétariat général pour les affaires régionales Occitanie	Le président du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie  Yannick BOURNAUD	Le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie  Olivier PICARD
 Anne-Marie THIBAUD Scrutateur	 François DANEY DE MARCILLAC Scrutateur	